

Informations de base	
2022/0347(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	
La qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. Refonte	
Subject	
3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	19/04/2024